

# Les Justes de Niort : une reconnaissance éternelle

Jean-Marie Pouplain



Un historien  
au service  
de la mémoire  
de la Shoah

Il n'y aura pas que les récipiendaires et leurs familles qui seront émus en cette matinée du 3 mars. Le Niortais Jean-Marie Pouplain le sera tout autant. C'est en effet lui qui est à l'origine de cette cérémonie officielle de reconnaissance. Correspondant pour la région de l'Institut d'histoire du temps présent (qui dépend du CNRS), il est engagé depuis très longtemps dans la mémoire de la Shoah. Il est ainsi président de la commission de l'association française pour l'hommage aux Justes parmi les nations" chargée d'instruire les dossiers et de mener les enquêtes nécessaires quant aux candidatures de distinction qui lui sont proposées. "Les personnes qui ont fait œuvre de sauvetage sont restées dans un état de discrétion incroyable. Ce ne sont pas des rentiers du cœur et ils ne font jamais étalage de leurs actes. Mais il est des faits qu'il est de notre devoir de reconnaître", explique l'historien qui rappelle au passage qu'il fut lui-même camarade de jeu de Bernard Ajzensztejn dont le père fut déporté et qui fut recueilli avec son frère par un couple niortais. "Quand on connaît des gens qui ont souffert dans leur chair, on ne peut pas faire autrement que de se pencher sur ce phénomène d'extermination nazie pervers et dramatique."

Jean-Marie Pouplain est également l'auteur de *Les chemins de la honte* (livraison d'une persécution) chez Geste éditions et de *Les enfants cachés de la Résistance* chez Geste éditions.

X.L.R.

Parce qu'ils n'ont pas hésité, sous le joug nazi, à sauver des enfants d'une mort programmée, cinq Niortais recevront le 3 mars à l'Hôtel de Ville les plus hautes distinctions civiles de la part de la communauté juive. Ces Justes ont l'admiration de tous.

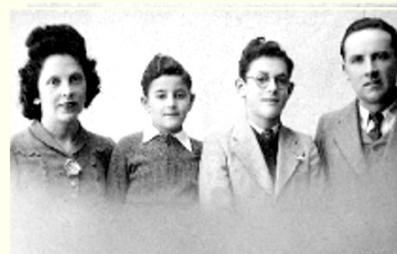
pation nazie envers la communauté juive. Un couple deux-sévrien y recevra à titre posthume (ce sont ses deux filles qui habitent toujours à Niort qui les représenteront) la médaille de "Juste parmi les nations" par l'institut Yad

Vashem de Jérusalem. Georges et Marcelle Roy ont en effet abrité pendant quatre années dans leur maison de Granzay la petite Simone Miliband qui leur avait été confiée par ses parents, déportés en 1940. Mais l'histoire ne s'arrête pas là : le 2 février 1944, alors qu'elle est âgée de 11 ans, Simone est dénoncée et arrêtée au cours d'une grande rafle qui avait débuté le 30 janvier dans le

département. Les époux Roy ont la présence d'esprit de suivre jusqu'à Niort la voiture de police où se trouve la fillette. Sur les conseils et avec l'aide d'une connaissance, un certain Jean Géant, ils vont voir le docteur niortais Dupond qui leur délivre un certificat de variole qu'ils présentent aussitôt aux autorités. Quelques heures avant que le convoi dans lequel elle se trouvait avec les autres personnes arrêtées ne parte pour Poitiers, puis à Drancy, antichambre d'Auschwitz, la petite est sauvée ; en effet, les personnes aliénées et contagieuses ne sont pas déportables.

Simone Fénel et Jean Géant, qui aussi a contribué à lui sauver la vie.

Simone restera en surveillance à l'hôpital jusqu'à la libération et ne fera jamais partie des 11 500 enfants juifs déportés pendant cette sombre période de notre histoire. La fillette a ensuite été prise en charge par un foyer d'éducation juive, mais a toujours gardé des contacts avec ceux qui lui ont sans doute sauvé la vie. "Cette distinction est la moindre des choses que l'on pouvait faire car leur action reflète une immense qualité humaine et il est grand temps que cette reconnaissance ait lieu, explique Simone Fénel née Miliband, qui vit aujourd'hui à Paris. Ce n'est que justice, mais c'est une reconnaissance très difficile à exprimer car ça ne correspond en rien à ce



Bernard et Maurice Ajzensztejn entourés de Monsieur et Madame Maxime Rousseau qui les avaient recueillis le jour de l'arrestation de leurs parents.

que je voudrais leur témoigner. C'est purement symbolique, mais c'est pour moi d'une importance extrême."

## Trois autres Niortais honorés

Trois autres Niortais seront par la même occasion nommés "Gardiens de la vie" par l'Association française pour l'hommage aux Justes" qui œuvre en complémentarité de Yad Vashem (cf. encadrés). Il s'agit de Jean Géant qui fut grand arti-

## Les deux voies de la reconnaissance

Le mémorial de Yad Vashem a été créé par une loi israélienne en 1953 et est situé sur la colline du souvenir à Jérusalem. Il a pour but de perpétuer la mémoire des six millions de juifs

mement exigeantes quant à l'étude des dossiers, notamment au niveau des témoignages (il faut toujours au moins deux témoins juifs).

L'association française pour l'hommage aux Justes parmi les nations" a exactement les mêmes objectifs et ne travaille absolument pas en concurrence, bien au contraire, mais ses critères d'instruction sont moins sévères (par exemple, un seul témoignage suffit) ; l'association recueille ainsi des dossiers parfaitement crédibles refusés par Yad Vashem,

mais qu'il aurait été cependant dommage de ne pas étudier. C'est une commission qui décide alors d'attribuer ou non l'appellation de "Gardien de la vie".

Dans le cas précis de la cérémonie du 3 mars à Niort, le dossier des époux Roy a été proposé à Yad Vashem par Simone Fénel (née Miliband) elle-même il y a environ cinq ans ; c'est pourquoi le couple recevra le titre de "Juste parmi les nations". Quant aux dossiers concernant Jean Géant et les époux Rousseau, ils ont

été instruits par Jean-Marie Pouplain pour l'association française pour l'hommage aux Justes parmi les nations" ; c'est pourquoi ils recevront, eux, le titre de "Gardien de la vie".

A noter que cette cérémonie aura lieu en présence du consul général d'Israël en France, des responsables des instances mentionnées ci-dessus, du préfet Jacques Laisné, du président du conseil général Jean-Marie Morisset et du maire de Niort Bernard Bellec.

san du sauvetage de Simone Miliband en aidant les époux Roy à trouver un médecin susceptible de lui délivrer un faux certificat de variole. Veuve de Jean Géant depuis décembre dernier, c'est son épouse Denise Minc, qui recevra cette distinction : ils s'étaient connus alors qu'il avait également sauvé de la déportation en l'hébergeant chez lui...

Maxime et Edmée Rousseau, qui vivent aujourd'hui dans un foyer-logement à Prahecq, recevront eux aussi la même distinction. En octobre 1942, alors qu'ils sont gérants d'une droguerie dans la rue Victor-Hugo, a lieu dans le département une première grande rafle : en face de leur magasin habite la famille Ajzensztejn qui est arrêtée. Pour sauver ses enfants Bernard et Maurice (âgés de 6 et 10 ans), M. Ajzensztejn décide de les confier aux époux Rousseau ; en effet, les enfants sont alors ce que l'administration appelle "bloqués" : ils sont régulièrement contrôlés, mais ne peuvent être déportés. Leur père, lui, le sera et mourra dans un camp ; la maman, sous le choc, deviendra folle et sera internée. Elle est morte bien des années plus tard sans jamais avoir recouvré ses esprits ni reconnu ses enfants. Ces derniers ont donc été pris en charge par les Rousseau jusqu'à ce jour de janvier 1944 au cours duquel ils seront à nouveau arrêtés après avoir été considérés comme déportables par un médecin niortais, à la demande du préfet. Ils sont envoyés à Poitiers mais heureusement, les lignes de chemin de fer ayant subi des bombardements ne sont plus praticables. Ils n'iront pas plus loin et seront, après guerre, hébergés par un oncle et une tante. A ce jour, Bernard et Maurice Ajzensztejn (qui habitent à Sedan et à Buenos Aires) gardent des contacts très étroits avec Maxime et Edmée Rousseau.



Monsieur et Madame Roy ont sauvé la vie de Simone, la petite fille juive.

Le 3 mars à partir de 10 h 30, une ambiance particulière et des plus émouvantes régnera dans les murs de l'Hôtel de Ville de Niort. Pour la première fois dans le département, des Deux-Sévriens seront honorés pour les actions de sauvetage qu'ils ont pu mener sous l'occu-

